



Charte éthique du safari terrestre

Le guide ou l'agence respectueux.se de la faune sauvage s'engage à :

1. Toujours faire passer le bien-être animal et la préservation de la biodiversité avant son propre intérêt
2. Faire respecter et respecter les règles de sécurité (distance, attitude...)
3. Limiter un maximum sa présence auprès des animaux (dérangement, nombre de personnes/véhicules)
4. Ne pas faire de hors-piste dans les parcs nationaux
5. Ne pas interagir avec la faune sauvage
6. Ne jamais garantir l'observation (pistage, talkie walkie avec parcimonie, affût, refus de nourrissage...)
7. Ne pas proposer de safari « à dos d'animal sauvage »
8. Éviter les zones et périodes surfréquentées
9. Respecter les conditions naturelles des animaux sauvages (contexte) : habitat adapté, cycle de repos...
10. Sensibiliser et partager ses connaissances avec les voyageurs
11. Ne pas laisser de trace de son passage : réduire et gérer les déchets
12. Privilégiez la nourriture locale, de saison et de préférence végétarien afin d'avoir le moins d'impact possible (attention aux spécialités locales qui peuvent proposer des espèces en voie de disparition)
13. Contribuer à l'économie locale du pays (partenariats locaux)
14. Participer à l'éducation et la formation des populations locales : déchets, conservation, bien-être animal, etc...
15. Aider à la conservation des espèces et ne pas nouer de collaborations ou avoir de filiales qui nuisent à la biodiversité

**Nom du guide
ou de l'agence :**

